



PROPOSITION DE TARIFICATION DES PRESTATIONS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022

NATURE DES PRESTATIONS	TARIFS VOTÉS au 1 ^{ER} JANVIER 2022	TARIFS PROPOSÉS AU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2022	
Usagers n'ayant pas de prise en charge	24,50 €	24,50 €	
Usagers sollicitant une intervention par l'intermédiaire d'une mutuelle suite à une sortie d'hôpital	24,50 €	24,50 €	
CARSAT	24,50 €	24,50 €	
AUTRES CAISSES : RSI, CNRACL, MSA	24,50 €	24,50 €	
Aide Sociale Légales (personnes âgées et handicapées)	22,33 €	24,50 €	
Allocation Compensatrice tierce Personne ACTP	22,33 €	24,50 €	
Prestation Compensation du Handicap PCH	25,23 €	25,23 €	
APA	25,23 €	Heures semaine	25,23 €
	25,23 €	Heures dimanches et fériés	25,23 €